



## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la MRC de La Haute-Yamaska que le Règlement numéro 2020-337 établissant un programme d'aide financière visant à soutenir certains propriétaires et exploitations agricoles dans la réduction de la pollution diffuse et abrogeant le règlement numéro 2018-313 a été adopté par le conseil de la MRC ce 16 décembre 2020.

En raison des mesures exceptionnelles en vigueur durant cette période de pandémie de la COVID-19, toute personne intéressée pourra prendre connaissance de ce règlement en adressant une demande écrite à la MRC par la poste au 142, rue Dufferin, Granby (Québec), J2G 4X1 ou par courriel au [greffe@haute-yamaska.ca](mailto:greffe@haute-yamaska.ca). D'ici son entrée en vigueur, le projet de règlement peut être consulté en ligne sur le site Web de la MRC, dans la section Documentation/Projets de règlements présentés au <http://www.haute-yamaska.ca/projets-de-reglements-presentes/>.

Fait à Granby (Québec), ce 17 décembre 2020.

La directrice générale adjointe et  
secrétaire-trésorière adjointe,

(signé)  
Judith Desmeules